

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA FFB

### UNE RENTREE EN DEMI TEINTE

#### L'amélioration-entretien : un marché peu dynamique

Le marché de l'amélioration-entretien du logement peine à afficher une véritable dynamique. Selon l'enquête réalisée par les Cellules économiques régionales de la construction (CERC), hors effet prix, l'activité sur ce segment a progressé de 1,2 % en glissement annuel sur le deuxième trimestre, après +1,7 % au premier. La disparition des incertitudes, au moins pour 2019, sur le sujet de la TVA à taux réduit tombe donc à point nommé. D'autant que le taux de 5,5 % constitue aujourd'hui le dispositif le plus large et le plus puissant en faveur de la rénovation énergétique, sujet plus que d'actualité au regard des menaces pressantes que revêt le changement climatique. Reste l'écueil de la transformation du CITE en prime. Annoncé il y a un an par Nicolas Hulot, le calibrage même grossier de la mesure n'est toujours pas connu. Et l'éventuel *statu quo* que semble proposer le nouveau ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, ne peut satisfaire la profession. La suppression de l'éligibilité des fenêtres et chaudières au fioul performantes avait été présentée comme une mesure transitoire, dans l'attente d'une analyse plus approfondie. Depuis septembre 2017, la FFB a proposé plusieurs pistes combinant réelle efficacité énergétique et coût budgétaire contenu. Il s'agit, par exemple, de limiter l'aide au remplacement de simple vitrage ou de la moduler en fonction d'un parcours pluriannuel de travaux. Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour sur ces propositions. À défaut, la reconduction à l'identique du CITE dégradé en 2019 témoignerait que l'approche en la matière est bien purement budgétaire.

Compte tenu des hésitations côté non résidentiel, en baisse de 1,1 % au premier trimestre et en hausse d'autant au deuxième trimestre, **la tendance globale de l'amélioration-entretien sur le premier semestre 2018 ressort aux environs de 1 % l'an.**

## La construction neuve : des évolutions contrastées

Quant au neuf, les tendances récentes confirment l'impact lourd du recentrage du PTZ et du Pinel sur les zones réputées tendues, de la suppression de l'APL accession et de la mise en place progressive de la réduction de loyer de solidarité (RLS). Dans l'individuel diffus, segment qui accueillait prioritairement les accédants jeunes ou modestes et que portaient le PTZ et l'APL accession, les ventes plongent de 13,7 % en glissement annuel sur les sept premiers mois de l'année. Dans la promotion immobilière, selon les données officielles, les ventes au détail abandonnent 0,8 % au premier semestre 2018 par rapport au même semestre de 2017 et les mises en vente reculent plus franchement de 6,0 %. Par ailleurs, les promoteurs soulignent, sur cette même période, un recul rapide et brutal de 14,2 % des ventes en bloc, largement destinées au secteur HLM. Ces chocs sur l'amont du marché commencent à faire sentir leurs effets pour les entreprises de bâtiment. Ainsi, **les permis et mises en chantier de logement se replient respectivement de 7,5 % et 3,4 % en glissement annuel sur sept mois à fin juillet 2018**. La tendance s'accélère d'ailleurs depuis le début de l'année.

Certes, des éléments de contexte expliquent pour partie ces mouvements. La météo difficile de la fin de l'hiver et du début du printemps ont pénalisé les chantiers tandis que la panne de croissance de l'économie française a rendu les ménages plus prudents. L'enquête de l'Insee auprès de ces derniers révèle ainsi un retour des craintes liées au chômage, qui pèse évidemment sur l'investissement de long terme. Mais cet environnement impacte aussi les marchés du non résidentiel.

Or, ce segment affiche une vive croissance. De fait les surfaces autorisées et commencées s'inscrivent en hausses respectives de 4,2 % et 13,8 % sur les sept premiers mois de 2018 rapportés aux mêmes mois de 2017. Mieux encore, quasiment tous les segments participent de cette hausse. La seule exception concerne les locaux commerciaux et assimilés, dont les surfaces autorisées chutent de 21,8 %. Mais ce marché souffre de maux qui lui sont propres : une probable suractivité pendant la crise et la montée en puissance de l'E-commerce. À l'inverse, il faut tout particulièrement souligner le dynamisme de la commande publique, dont les surfaces autorisées et commencées affichent des progressions respectives de 7,2 % et 25,2 % en glissement annuel sur sept mois à fin juillet 2018. L'horizon des municipales de 2020 qui se rapprochent explique ce mouvement, mais aussi la meilleure santé financière des collectivités locales alors qu'elles connaissent un net retard d'investissement depuis 2013.

En somme, le contexte économique ne permet pas de comprendre le brutal, profond et durable décrochage du logement neuf. Ces propos ne visent pas au sensationnalisme. De fait, **la tendance en rythme annuel tourne aux environs de 400 000 mises en chantier en 2018, contre près de 430 000 en 2017, soit -7 %**. Et la chute des permis conduit à poursuivre, voire accentuer, la tendance en 2019. La FFB insiste donc à nouveau sur le débat qu'elle souhaite engager avec le gouvernement sur un « zonage de projet ». Il permettrait de rouvrir de manière contrôlée le droit à aides dans des territoires jugés globalement à l'équilibre, alors que certains quartiers ou pôles en leur sein affichent de réels besoins.

## L'emploi fait mieux que résister

Pour l'heure, compte tenu des difficultés de recrutement et d'une activité encore en hausse d'environ 2,5 % en 2018, l'emploi tient. **Au premier semestre 2018, sur un an, on estime qu'environ 30 000 postes ont été créés**, dont 7 000 intérimaires en équivalent-emplois à temps plein et surtout 23 000 salariés. Pour ces derniers, il faut signaler que la croissance des embauches ne profite qu'aux CDI. Les bonnes nouvelles sur le front de l'emploi pourraient toutefois pâtir d'un retournement du marché trop fort ou trop durable du logement neuf.

De plus, si la situation des entreprises s'est globalement améliorée depuis la sortie de crise fin 2015, la hausse soutenue des coûts des matériaux et des salaires continue de fragiliser certaines d'entre elles. De fait, les prix de construction peinent à suivre le mouvement.

Face aux difficultés de recrutement, toute hausse du coût du travail renforcera la tentation du travail détaché. Nous l'avons dit aux pouvoirs publics qui envisagent d'atténuer, voire de supprimer, la déduction forfaitaire spécifique à laquelle nous sommes attachés car elle prend en compte la situation de nos ouvriers exposant des frais professionnels du fait de la mobilité de leur lieu de travail.

## L'opération 15.000 bâtisseurs démarre

Nous vous annonçons, en juillet dernier, notre projet « 15 000 bâtisseurs ». C'est à présent officiel. Le 18 juillet dernier, la FFB a signé avec Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires et Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, une **opération nationale qui vise à favoriser l'accès aux entreprises du secteur à 15 000 jeunes et demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville**. Tous les métiers et toutes les fonctions sont concernés par ce dispositif, qui se met actuellement en place dans nos départements.

Dans le même état d'esprit, nous travaillons à une convention avec Pôle Emploi pour mieux identifier les demandeurs d'emploi concernés par nos métiers. Pour répondre aux besoins en recrutement, il est tout simplement primordial de promouvoir nos métiers et d'en assurer la bonne connaissance par ceux-là mêmes qui accompagnent les demandeurs d'emploi.

## Un colloque Assurance construction le 21 septembre

Ces dernières années, certaines évolutions ont fragilisé le régime de l'assurance construction.

C'est pourquoi fin 2017, la FFB a souhaité identifier les principaux dysfonctionnements du régime et leurs causes, afin surtout de proposer des pistes concrètes de réforme. Elle a donc confié une mission à Michel Piron, ancien député, ancien président du Conseil national de l'habitat (CNH), qui a rencontré les principaux acteurs du monde de la construction (maîtres d'ouvrages, assureurs, courtiers, autorités de supervision, direction générale du Trésor...).

Le colloque « **Vers une crise majeure de l'assurance-construction ? Les propositions de la FFB pour l'éviter** » que la FFB organise **le vendredi 21 septembre** permettra de présenter ces réflexions.